

# Droit de réponse de M. Stephen W. Smith et de M. Grégor Péan

Stephen Smith, Grégor Péan

France Culture, Juillet 2020

**Suite à la diffusion, dans le cadre d'une série sur "les mécanismes du complotisme" diffusée depuis le 10 juin 2020 sur le site de France Culture, d'un podcast sur le Rwanda dont l'épisode n°3 intitulé "Les intellectuels du négationnisme" réalisé par David Servenay et Thomas Dutter.**

**Sur cet épisode, M. Stephen W. SMITH a souhaité le 30 juillet faire la mise au point suivante :**

M. Stephen W. SMITH dément fermement la présentation faite de sa personne en tant qu' "intellectuel du négationnisme". Il tient à préciser qu'il n'a jamais mis en doute le génocide des Tutsis qu'il avait couvert personnellement, sur place, pour *Libération*. M. Stephen W. SMITH conteste l'affirmation selon laquelle il ferait partie des intellectuels qui auraient "relayé dans les années 2000 les thèses révisionnistes" notamment du capi-

taine Paul Barril sur le génocide du Rwanda. Il précise qu'il a au contraire contesté les déclarations de Paul Barril en révélant, dès le 29 juillet 1994 dans *Libération* ("Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé"), que le capitaine Barril s'était rendu par deux fois au Rwanda depuis le génocide – notamment sur le site du crash de l'avion présidentiel – et que la "boîte noire" qu'il avait ramenée et exhibée à la télévision française n'était pas la mémoire technique de l'avion abattu.

**Sur cet épisode, M. Grégor PÉAN, fils de Pierre PÉAN décédé le 25/07/19, a souhaité le 10 juillet 2020 faire la mise au point suivante :**

L'émission reprend les commentaires de certains historiens ou journalistes présentant Pierre PÉAN comme un "négationniste", un "révisionniste", un "falsificateur" de l'his-

toire un “complotiste”. Il est ainsi prétendu que dans son ouvrage *Noires fureurs, blancs menteurs*, Pierre Péan déploie “la rhétorique complotiste des génocidaires rwandais” et qu’“il ne croit pas au génocide des Tutsi par les Hutu”, qu’il pratique en outre “un révisionnisme intellectuel qui peut basculer vers un négationnisme pur et dur”. Selon les termes d’un journaliste, interviewé dans l’émission, ce livre serait d’un “négationnisme incroyable, tout ce qu’il dit est faux de A à Z”, Pierre PÉAN serait un “négationniste, falsificateur”. De même, Pierre PÉAN véhiculerait dans son livre “un récit conspirationniste” ou se livrerait à une “entreprise intellectuelle perverse”, “un soutien direct aux intellectuels du génocide”... Selon ces détracteurs, Pierre PÉAN nierait le génocide Tutsi. Grégor PÉAN conteste cette affirmation. Dans trois de ses ouvrages, traitant du Rwanda, Pierre PÉAN a évoqué sans aucune ambiguïté le génocide Tutsi :

- Dans son livre *Noires fureurs, blancs menteurs* publié en 2005 chez Fayard, il évoque clairement “les génocidaires Hutus traquant, abattant, mutilant, martyrisant les Tutsi” ou encore “la communauté internationale qui avait laissé une fois encore se perpétrer ces massacres, crut se rattraper en qualifiant, toute affaire cessante, la tragédie rwandaise de génocide. Oui il s’agissait bien d’un génocide, d’une entreprise d’extermination par des meurtres de masse.”

- Dans son livre *Carnage* publié en 2010 chez Fayard, le génocide des Tutsi est évoqué à plusieurs reprises sans aucune ambiguïté, notamment : “l’attentat qui a été le facteur déclencheur du génocide des Tutsi”, “la tra-

gédie rwandaise, comme une guerre civile où s’étaient déroulés un génocide des Tutsi et des massacres de masse de Hutu”.

- Dans ses *Mémoires* publiées en 2020 chez Albin Michel, Pierre PÉAN écrit : “après l’attentat, si les premiers morts ont été des Hutu modérés, les Tutsi ont bien fait l’objet d’une traque systématique, d’un génocide.”

Précisons encore que le livre *Noires fureurs, blancs menteurs* a été poursuivi par SOS Racisme pour incitation à la haine raciale, diffamation raciale contre les Tutsi et pour négation du génocide Tutsi. Or, trois décisions de justice ont été rendues dans cette affaire, qui ont toutes mises hors de cause Pierre PÉAN et notamment celle de chambre criminelle de la Cour de Cassation en 2011 qui a expressément indiqué que les propos du livre ne contiennent “aucun appel ni exhortation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l’égard des Tutsi.”

Aucune de ces décisions judiciaires n’est mentionnée ni même évoquée dans l’émission en question. Il est affirmé que Pierre PÉAN présente “l’attentat comme la cause du génocide alors qu’il n’en est que le déclencheur”. Pourtant, un extrait d’une interview de Pierre PÉAN, diffusé lors de l’émission, montre en réalité exactement le contraire : “...la communauté internationale s’agenouille, et bien lui, a une responsabilité première dans le génocide. Pourquoi ? Tout le monde s’accorde à dire que c’est cet attentat qui a été le facteur déclenchant du génocide”. Il est prétendu que les affirmations de Pierre PÉAN vont toutes se révéler fausses et que l’enquête BRUGUIERE n’a jamais conclu à la responsabilité de Paul KAGAME et du

FPR dans l'attentat. Or dans son ordonnance du 17 novembre 2006, le juge BRUGUIERE conclut : *“Attendu qu’il résulte de l’ensemble des investigations diligentées à ce jour dans le cadre de cette enquête (...) que l’attentat perpétré le 6 avril 1994 contre le FALCON 50 du Président HABYARIMANA, s’inscrit dans un plan d’ensemble ourdi par le FPR que dirigeait Paul KAGAME pour s’emparer par la violence du pouvoir qu’il n’aurait pu conquérir par la voie légale dans le respect des mécanismes institutionnels mis en place par les Accords d’Arusha.”* Le juge TREVIDIC, qui a été le successeur du juge BRUGUIERE, avait mis en examen en 2010, neuf personnes de l’entourage le plus proche de Paul KA-

GAME, pour complicité d’assassinat terroriste en lien avec l’attentat. Les termes de *“négalionnisme”, “révisionnisme”, “conspirationnisme”, “falsification de l’histoire”* pour qualifier à tort le travail de Pierre PÉAN sont utilisés pour tenir un discours qui empêche malheureusement trop souvent tout débat contradictoire sur la tragédie rwandaise. Pierre PÉAN a consacré 40 ans de sa vie à l’enquête et à la recherche de la vérité sur des sujets complexes, passant de l’Afrique aux grandes affaires de la V<sup>e</sup> République, toujours dans le respect des valeurs humanistes et du libre débat démocratique.

A ce titre, Grégor PÉAN tient à faire respecter la mémoire de son père.